

ABATTAGE D'ARBRES

Vous trouverez devant vous des arbres marqués d'un trait ou d'une croix. La totalité de ces arbres seront coupés cet automne pour diverses raisons :

- Diminuer les risques liés à des arbres trop vieux et mourants.
- Valoriser les bois avant qu'ils ne pourrissent.
- Effectuer une plantation pour apporter une plus grande diversité des espèces.

Certains bois seront valorisés dans l'industrie d'emballage (peuplier) et le solde pour l'énergie. Ils seront stockés provisoirement aux bords des chemins pour une durée assez longue pour le bois énergie (séchage naturel avant déchiquetage et livraison).

Cette coupe va provoquer une cicatrice qui mettra du temps à se réparer. Comme la vitalité de la nature est surprenante, nous vous encourageons à suivre année après année l'évolution de la future plantation.

Il est interdit de monter sur les piles de bois. Vous risquer de vous faire coincer ou de vous faire écraser en cas d'instabilité.

Risques de blessures en forêt : les branches et les troncs sont tranchants, glissants et instables. Le respect de la signalisation vous protège.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter aux heures de bureau le garde forestier, Jean-Philippe Crisinel au 079 427 89 73.



"Sources: Géodonnées Etat de Vaud, Office fédéral de topographie, OFEV, CH 3003 Berne"